

Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260903-2026_156_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :	Rénovation de 2 blocs sanitaires sur les préfabriqués de l'Accueil de Jour/ JURALP'ECO – ETS FORAZ et CAZAJOUS Décor / Attribution (1.1)
Service :	<i>Pôle opérationnel (SM – ST)</i>

Monsieur le Maire de la commune de Gex ;

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget ;

VU le Code de la commande publique ;

VU le budget 2026 ;

Considérant la nécessité de lancer une consultation pour la rénovation de 2 blocs sanitaires sur les préfabriqués de l'Accueil de Jour ;

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 19/08/2026 sur Marchés Online ; que la date limite de remise des offres était fixée au 27/08/2026, que 2 plis ont été réceptionnés dans les délais ;

Considérant que l'analyse des offres a été réalisée par la maîtrise d'œuvre 123 ARCHITECTURE, qui propose de retenir les offres suivantes économiquement les plus avantageuses ;

Lot n°	Désignation du lot	Attributaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Agencement	CAZAJOUS Décor	16 718.20 €	20 061.84 €
2	Électricité – plomberie - ventilation	JURALP'ECO – ETS FORAZ	21 793.03 €	26 151.64 €
TOTAL			38 511.23 €	46 213.48 €

DÉCIDE

 **DE RETENIR** les offres ci-dessous, économiquement les plus avantageuses, pour un montant total de 38 511.23 € HT, soit 46 213.48 € TTC, concernant la rénovation de 2 blocs sanitaires sur les préfabriqués de l'Accueil de Jour :

Lot n°	Désignation du lot	Attributaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Agencement	CAZAJOUS Décor	16 718.20 €	20 061.84 €
2	Électricité – plomberie - ventilation	JURALP'ECO – ETS FORAZ	21 793.03 €	26 151.64 €
TOTAL			38 511.23 €	46 213.48 €

✚ **DE SIGNER** les dits devis ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 3 septembre 2026.

Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente
décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 4 septembre 2026,
Publiée en ligne sur le site internet de la ville le 4 septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260903-2026_156_DEC-DE